

Carrières des Lumières

SAMEDI 28 JUIN 2025



La Ville de Tain l'Hermitage et le CCAS vous emmènent et vous offrent l'entrée aux Carrières des Lumières et au château des Baux de Provence, pour une incroyable visite immersive !

RÈGLEMENT

TRANSPORT EN BUS :

ALLER (direction Les Baux de Provence)

Départ : Tain l'Hermitage

Parc du Chayla - **8h**

RETOUR (direction TAIN L'HERMITAGE)

Départ : Les Baux de Provence - **17h**

Arrivée : Tain l'Hermitage - **20h**

PARTICIPATION ET PUBLIC CONCERNÉ :

Tout Public - Uniquement à destination des tainoises et tainois

Adultes et adolescents de 16 ans et + : **6€**

Enfants accompagnés de 5 ans à 15 ans : **4€**

Gratuit pour les moins de 5 ans

**ATTENTION !
NOMBRE DE PLACES
LIMITÉ À 60 !**

REPAS TIRÉ DU SAC

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font en Mairie. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné des pièces justificatives (Copie des Cartes d'Identité, livret de famille pour les enfants, un justificatif de domicile de moins de 3 mois). Déposez-le à l'**accueil du CCAS** (1^{er} étage Hôtel de Ville) **avant le 16 juin 2025**.

- **Inscriptions prioritaires pour les familles du 19 au 30 mai.**
- **Inscriptions autre public : du 2 au 13 juin.**

Contre remise du bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli et du paiement, il sera délivré un reçu à présenter le jour du départ.

Pour les mineurs âgés de 16 ans et plus et non accompagnés, le représentant légal complète le bulletin d'information et l'autorisation parentale (au dos du document). Les mineurs accompagnés et quel que soit leur âge sont sous la responsabilité de leurs parents durant toute la journée.

La Mairie de Tain l'Hermitage et le CCAS déclinent toute responsabilité pendant cette sortie culturelle aux Carrières des Lumières en dehors du temps de transport.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Carrières des Lumières

Nom : Prénom :

Représentant légal (si mineur) :

Date naissance : / /

Adresse:

.....

Tel :

Mail :

☐ Carte(s) d'identité / Livret de famille

☐ Justificatif de domicile

Règlement (paiement obligatoire à l'inscription) : Espèces / Chèque*

Accepte les consignes générales du Règlement ci-joint.

Date :

Signature :

Autres membres de la famille (enfants et/ou second parent) :

NOM	Prénom	Date de Naissance	Participation

* Rayez la mention inutile

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Représentant légal (si mineur) :

Adresse :

Tél portable : Mail :

autorise le mineur :

Nom : Prénom :

né(e) le :

à participer à la sortie «La Culture en balade» : Carrières des Lumières le 28 juin 2025 de 8h à 20h.

Accepte les consignes générales décrites ci-dessus

Date :/...../.....

Signature :



En partenariat avec :



LA CULTURE EN BALADE

On vous emmène ?

SAMEDI 28 JUIN 2025

**Carrières des Lumières
& Chateau des Baux de Provence**

En partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la Ville de Tain l'Hermitage lance une initiative pour favoriser l'inclusion sociale et renforcer le lien communautaire, en permettant à chacun de partager des expériences culturelles significatives, quel que soit son statut socio-économique.

04 75 08 90 53 / VILLE-TAIN.FR

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement. Elles sont conservées durant le temps réglementaire puis éliminées au terme de la procédure légale.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la Ville de Tain l'Hermitage / 04 75 08 30 32.